

L'Actu Pôle GD

juillet 2011

Des nouvelles du Pôle

- De nouveaux outils de communication vers les citoyens
- Visite des espaces verts de Huy et Namur
- Participez à notre forum
- Aidez nous à construire une carte interactive de la GD en Wallonie
- Nouvelle rubrique sur les gazons disponible sur notre site



Périple dans le Maine-et-Loire

- Zéro pesticide : comment ont-ils fait ?**
- Quelques pistes pour les cimetières plus écologiques**
- A Cholet la GD se raconte!**



Outil

La plateforme d'indicateurs de gestion de Plante et Cité



Zoom sur... Anhée

Une commune wallonne en route vers la GD



Des nouvelles du Pôle

De nouveaux outils de communication vers les citoyens

Cet été, le pôle met de nouveaux outils à la disposition des services communaux, pour qu'elles puissent informer leurs citoyens des changements de pratiques qui se mettent en place dans les espaces publics de leur commune.

- Un modèle de panneau destiné à signaler aux passants qu'une zone donnée est en gestion écologique
- Trois affiches thématiques (pdf format A4) destinées à informer les passants sur les zones sans pesticides, les prairies fleuries et les prairies de fauche



Un lot de dépliants présentant la gestion différenciée au grand public (dans la limite des stocks disponibles)

Un modèle de dépliant personnalisable à la demande expliquant la gestion différenciée dans une commune donnée. En plus du nom de la commune sur la page principale, le Pôle GD peut intégrer des photos et des informations spécifiques à une commune pour personnaliser le dépliant, qui pourra ensuite être imprimé par cette commune (pdf format A4).

Ces outils sont disponibles sur demande pour les communes engagées dans une gestion différenciée :

info@gestiondifferenciee.be ou 0470 40 31

Disponible en pdf mais aussi d'autres formats sur demande



Périple dans le Maine-et-Loire

Du 23 au 27 mai dernier, les deux chargés de mission du Pôle GD ont parcouru quelques 600 km pour rencontrer plusieurs communes de la région de la Loire. Bien que la gestion écologique des espaces publics se développe en Wallonie, la France reste plus avancée en la matière. Les communes rencontrées nous ont fait part de leur expérience en gestion différenciée, en désherbage alternatif, en aménagement de cimetières, en communication vers le grand public... Il en ressort que finalement, les communes françaises et wallonnes sont confrontées aux mêmes types de problèmes! Ces rencontres sont résumées dans les articles que vous pourrez lire [plus loin dans cette newsletter](#). Nous avons également rencontré deux associations qui, comme le Pôle GD, aident les communes dans leur démarche vers une gestion plus écologique. La [Plateforme Plante & Cité](#) leur fournit une aide technique et plusieurs outils qu'elle développe pourraient s'appliquer à la Wallonie. L'association [Loiret Nature Environnement](#) offre aux communes une aide en communication, dont nous nous inspirerons certainement dans nos prochains projets. Ce voyage s'est donc avéré très instructif et nous espérons pouvoir pour vous ramener régulièrement des nouvelles toutes fraîches de la GD à l'étranger !

Visite de Huy et Namur

Le lundi 27 juin, nous avons sillonné les communes de Huy et de Namur afin de partager leur expérience en gestion différenciée. La ville de Huy avait convié la presse à l'évènement. Voici donc l'article du [Soir](#), de la [Meuse](#), du [Vers l'avenir](#) et le reportage de la [RTC](#).

Forum

Nous désirons relancer notre [forum](#) pour favoriser les échanges d'expérience. En effet, vous rencontrez sûrement des difficultés que d'autres ont pu surmonter avant vous. Et pour lancer le débat, il ne nous manque que vous!

Carte interactive

Prochainement, une carte interactive sera mise en ligne sur [notre site internet](#). Elle remplacera l'ancienne carte et la liste de communes suivie par le pôle. Le but est de rendre accessible aux professionnels et aux particuliers des renseignements sur l'état de la gestion différenciée en Wallonie. Pour cela, nous avons besoin de vous. Un formulaire vous sera envoyé dans quelques jours. Complétez-le au mieux. Vous pouvez choisir de ne pas faire apparaître certaines informations sur la carte. Ces informations ne seront pas public mais elles nous aideront à mieux cerner l'état des lieux de la GD dans notre région.



Lorsque la carte sera opérationnelle, les citoyens pourront, en survolant l'icône de leur commune, accéder aux données fournies par leur commune. Après mûre réflexion, nous avons décidé de faire apparaître les communes pratiquant la gestion différenciée même si elles ne sont pas accompagnées par le pôle. Nous les distinguerons simplement par la couleur de l'icône. Si nous avons fait ce choix, c'est simplement pour que cette carte soit le reflet de l'état de la GD en Région Wallonne avant tout.

Nouvelle rubrique

Une nouvelle rubrique est disponible depuis peu sur notre site. Pour des conseils pratiques sur le choix et l'entretien des gazons, rendez-vous sur gestiondifferenciee.be.

Evènements

Le 15 septembre à Petit-Thière (à confirmer)

Le Pôle wallon de Gestion Différenciée, en partenariat avec Adalia, le Contrat de Rivière Amblève, la Fondation Rurale de Wallonie et la commune de Vielsalm vous propose une Journée technique sur la gestion différenciée et la réduction des herbicides.



Une matinée consacrée aux expériences de communes wallonnes sur la mise en place d'une gestion différenciée ou écologique de leurs espaces verts.



L'après-midi sur le terrain pour une démonstration de matériel (préventif et curatif) de désherbage alternatif aux herbicides chimiques.

Le 22 septembre à Rennes (France)

Plante et cité organise le 22 septembre à Rennes la conférence [«Valoriser la diversité de nature en ville»](#). Cette journée a pour but de donner les clés nécessaires à la sensibilisation aux enjeux de la préservation de la biodiversité et à l'acceptation de la flore spontanée en milieu urbain. Consulter régulièrement l'agenda de Plante et cité car le programme sera bientôt mis en ligne.

Les 10, 11 et 12 octobre à Strasbourg

Le thème des [Assises Européennes du paysage 2011](#) : «Le paysage créateur de richesses». Le paysage se révèle aujourd'hui comme une valeur dynamisante de nos territoires. Afin de savoir quelles sont les actions qu'il faudra entreprendre pour agir efficacement, il nous faut mesurer les relations qui existent entre ses qualités - culturelles et écologiques- et les dynamiques sociétales et économiques.



Zéro pesticide : comment ont-ils fait ?

Les communes de Boigny-sur-Bionne et de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, toutes deux incluses dans l'agglomération d'Orléans, ont adopté des stratégies contrastées pour arrêter d'utiliser des pesticides chimiques. Elles ont bénéficié des supports de communication offerts par l'association Loiret Nature Environnement, après signature de la charte « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

A Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, l'abandon progressif des herbicides chimiques a commencé en 2003, suite au souhait des agents de terrain, qui en avaient assez de devoir choisir entre porter la combinaison de protection réglementaire très inconfortable, ou souffrir de maux de têtes après une journée de désherbage. Les désherbeurs thermiques se sont alors présentés comme l'alternative la plus intéressante. La ville a d'abord acquis des brûleurs à flamme directe, puis le système à mousse chaude Waipuna. Cette méthode avait l'avantage de nécessiter moins de passages que le brûleur à flamme et confère un certain confort de travail. « On consacre plus de temps à passer la machine, mais on a gagné du temps ailleurs en gérant autrement », explique Ludovic Tiberi, responsable du service espaces verts. Un plan de désherbage a en effet permis d'organiser le travail en fonction des différents revêtements de sol et des contraintes locales. Sur les trottoirs, les habitants se sont habitués à voir des herbes, « on gère avant qu'elles ne se développent trop. » Des actions sont organisées pour sensibiliser les citoyens aux enjeux, comme un concours de jardin naturel ou encore des ateliers et des circuits « herbes folles ».



Logo de la commune de Saint-Pryvé



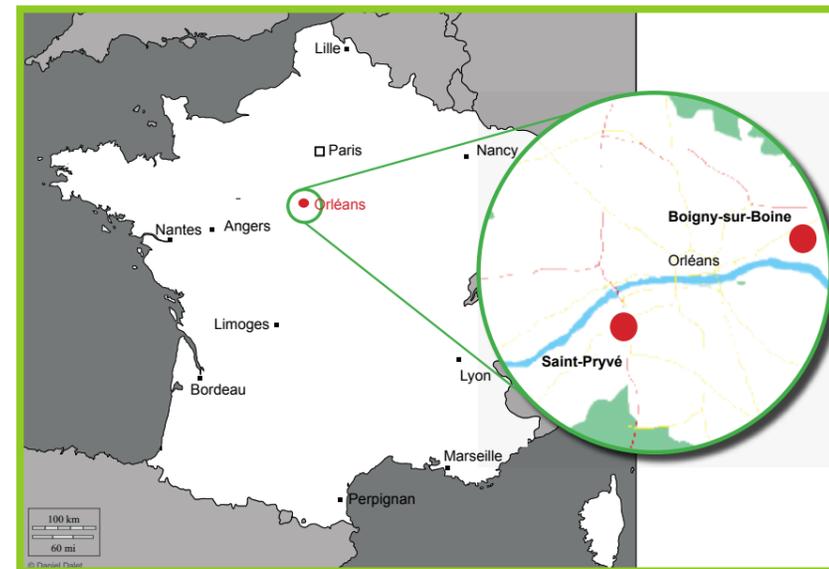
Logo de l'association Loiret Nature

A Boigny-sur-Bionne, une petite commune de 2200 habitants comptant 20 ha d'espaces publics gérés par une équipe de six agents communaux, plus aucun pesticide n'est utilisé depuis 2006 (2009 pour le cimetière).

Les trottoirs et les allées ne sont plus traités. Le passage des piétons élimine une partie des herbes, le reste est tondu ou débroussaillé. Au pied des arbres et dans les parterres floraux, le développement de la végétation spontanée est



prévenu par des plantes couvre-sols ou du paillage. Dans les zones habitées, les citoyens sont invités à entretenir leur trottoir sans herbicide. La consigne est de mieux en mieux respectée grâce à une campagne de communication efficace, menée en collaboration avec l'association Loiret Nature Environnement. « Le regard des habitants change progressivement, nous confie Bernadette Priami, adjointe au maire. Maintenant, ceux qui appliquent des herbicides le font plus discrètement et ceux qui désherbent à la binette sont fiers de le montrer. Les administrés demandent des conseils aux agents communaux pour désherber au mieux les trottoirs dont l'entretien est à leur charge. »



Boigny-sur-Bionne et de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, deux communes de l'agglomération orléanaise, à 140 km de Paris

Bien sûr, l'herbe n'est pas tolérée partout. Devant la mairie, autour des monuments, sur certaines places ainsi que dans les allées du cimetière, le désherbage alternatif permet de maintenir un état de « propreté » qui satisfait la majorité des habitants. Le service possède trois brûleurs à flamme directe, utilisés ponctuellement sur les surfaces pavées et entre les tombes.

Le reste est entretenu à la main. Entre deux passages des agents communaux, les citoyens doivent tolérer la présence de plantes indésirables. « La première année, certains administrés venaient se plaindre dès qu'ils voyaient des herbes, explique Mme Priami. La deuxième année, ils se renseignaient sur la date de la future intervention des agents. Maintenant, ils savent qu'une séance de désherbage est programmée dans le planning des agents. Evidemment, il reste encore quelques personnes qui n'acceptent pas cette évolution ! »

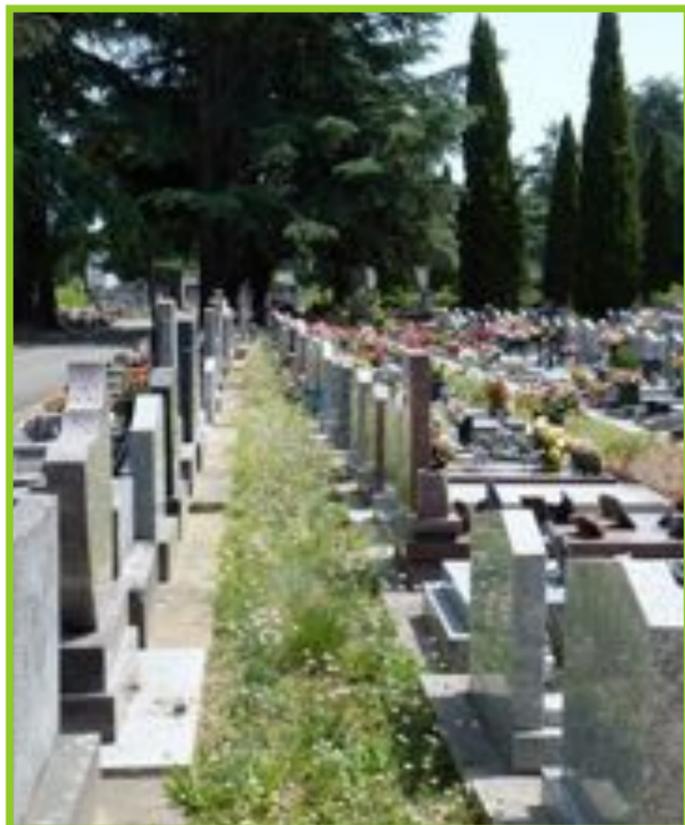
Le désherbage mécanique demande plus de temps que le désherbage chimique, mais la gestion différenciée permet de maîtriser le volume d'heures attribuées à l'entretien des espaces publics. Et, pour déroger à une idée reçue, Mme Priami précise que « la consigne de départ était de ne pas augmenter le budget de fonctionnement lié à la gestion des espaces publics. Ce défi ne peut tenir que par l'ADHÉSION DE TOUS à cette démarche : les élus, les agents communaux et les administrés. Il faut continuer à communiquer, expliquer, encourager les administrés qui ont compris la nécessité de gérer différemment cette végétation non désirée. »

Opération zéro pesticide: les témoignages de Boigny-sur-Bionne et de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin



Quelques pistes pour les cimetières plus écologiques

Comme en Wallonie, les cimetières sont pour les communes françaises des espaces verts difficiles un point sensible en matière de gestion. Le 23 mai, Plante & Cité organisait à Angers une journée technique sur la gestion des cimetières où des solutions étaient présentées aussi bien en termes de gestion alternative dans les anciens cimetières, qu'en termes de conception de nouveaux cimetières.



Espace entre les tombes enherbé dans un cimetière de l'ouest Angers.

Entre les tombes, de espaces non utilisés sont souvent colonisés par les adventices et sont difficiles à désherber mécaniquement. La plantation de plantes couvre-sols est la solution la plus souvent retenue. A Angers et Versailles, des tapis de sedum (plantes crassulantes souvent utilisées sur les toitures vertes) ont donné de bons résultats sur le substrat sec et drainant. Les essais avec différentes variétés menés par Versailles montrent cependant que, selon les conditions locales, certaines sont plus intéressantes que d'autres. D'autres plantes couvre-sols, comme la petite pervenche, bien adaptée au climat wallon pourrait également faire l'affaire. Dans d'autres cimetières français, le règlement intérieur stipule que deux pierres tombales côte à côte doivent être jointives, pour éviter les petits interstices difficiles à entretenir. Les proches des défunts doivent donc inviter leur entreprise de pompes funèbres à en tenir compte lors du placement des sépultures. Dans les allées sablées ou couvertes de gravillons, plusieurs

gestionnaires ont opté pour un désherbage mécanique ou thermique, à l'aide de machines choisies en fonction de la largeur de l'allée et du revêtement. Mais une solution, de plus en plus répandue dans les cimetières, est l'enherbement des allées par un semis de gazon, suivi d'une tonte régulière. Ces démarches doivent évidemment s'accompagner de panneaux de signalisation pour limiter les plaintes des citoyens (ce qui ne les supprime pas forcément!).



Dans le même esprit, on constate que dans l'aménagement de nouveaux cimetières, le gazon est de plus en plus répandu. Un système de dalles alvéolées en plastique, couvertes de terre avant d'être ensemencées permet le passage d'engins, mais qui représentent un investissement assez conséquent (jusqu'à 55€/m²) Les cimetières paysagers, entièrement couverts de gazon, ont de plus en plus de succès en France, où les sépultures se limitent à de simples stèles. Par contre, les pelouses de dispersion des cendres sont en général remplacées par des aménagements ouvragés, appelés « jardin du souvenir », composés de différentes pierres, de planches de bois, parfois de plantes vivaces, ... afin d'éviter de devoir tondre entre deux dispersions. Quel que soit l'aménagement ou le mode d'entretien, on constate que les cimetières sont toujours un des espaces verts auxquels les gestionnaires consacrent le plus de temps et d'attention. Dans une démarche de gestion différenciée, ils sont donc classés dans la catégorie des espaces les plus entretenus et c'est en général là que l'ultime étape du zéro pesticide est la plus difficile à atteindre. Au moins 6 communes de la région y sont cependant parvenues (voir notamment l'article « [zéro pesticide, comment ont-ils fait ?](#) ») !

Outils

Plante&Cité propose [une plateforme d'indicateurs de gestion](#). Trois objectifs sont visés: la mutualisation des expériences, l'assistance aux services d'espaces verts et la diffusion des connaissances. Pour atteindre ces but, la plate-forme a développé trois outils.

-  L'Outil de Pilotage Interne permet à chaque service espaces verts de suivre l'évolution de ses pratiques grâce à d'indicateurs préalablement choisis. (être adhérent à Plante & Cité et de disposer d'un code d'accès)
-  L'Outil de Comparaison permet de visualiser les tendances des pratiques des collectivités selon un nombre d'indicateurs prédéfinis tout en préservant l'anonymat des utilisateurs. (certains indicateurs sont libres d'accès)
-  Le Baromètre Espaces Verts reprend les chiffres clés des Services Espaces Verts sur les plans économiques et environnementaux pour améliorer la communication vers les citoyens et les élus. (libre d'accès)



A Cholet la GD se raconte!

Communiquer sur la gestion différenciée est important pour que la démarche soit cohérente. La ville de Cholet (entre Nantes et Angers) l'a bien compris et a développé différentes actions pour l'expliquer aux citoyens. Pour Yves Gaté, technicien en espaces verts, l'engagement de la ville dans une gestion différenciée doit faire office d'exemple pour ses 56.000 habitants, afin que la population saisisse les enjeux environnementaux et prennent des initiatives similaires.



Panneau de la classe horticole à Cholet.

Dans le Parc de Moine, le plus central de la ville, un parcours didactique sur la GD a été installé. On trouve dans ce parc les cinq classes d'espaces verts définies par la ville. Des panneaux d'information indiquent au promeneur dans quel type d'espace il se trouve et lui expliquent le principe de gestion appliqué. Des dépliants sont également distribués, qui présentent la classification et répondent aux questions les plus fréquemment posées. Tous ces supports de communication sont personnalisés par une mascotte. Une page du site web municipal est consacrée à la GD. Des journées d'ateliers et de visites sont régulièrement organisées à la fois pour les groupes scolaires et pour les familles. La ville organise en plus des activités participatives, lors desquelles les citoyens sont invités à fleurir eux-mêmes les abords d'immeubles aider des jardiniers de la ville.

Mais Y. Gaté est bien conscient que les agents de terrain sont en première ligne par rapport aux citoyens et que ses efforts en communication seraient inefficaces si ces derniers n'étaient pas préparés à répondre aux passants. C'est pourquoi les 75 agents

de terrain ont suivi une formation en communication. Outre la communication vers les citoyens, celle interne aux services municipaux pose problème. Pour y répondre, des groupes de travail ont été mis en place. Ils réunissent 6 ou 7 employés intéressés par un même sujet, issus de tous les niveaux et tous les services. Ils échangent ainsi des idées pour améliorer leur travail et trouver des solutions aux différents problèmes.



Lectures



Plaidoyer pour les mauvaises herbes: 7 bonnes raisons de leur laisser une place dans votre jardin, ALBOUY Vincent, coll. éd. Edisud, 2011.

Pour nous réconcilier avec les plantes sauvages, les auteurs avancent 7 services que les "mauvaises herbes" nous rendent gracieusement: elles favorisent la biodiversité, soignent le jardinier et les plantes cultivées... Septante-cinq fiches reprennent, pour les principales espèces, une description illustrée, les caractéristiques et les intérêts pour le jardinier.



Guide écologique du gazon et des pelouses fleuries, JULIEN Elisabeth et Julien, coll. Le jardin écologique, éd. Sang de la Terre, 2011.

Bien qu'il ne soit pas parfait, cet ouvrage est l'un des rares guides pratiques sur les gazons qui intègre des notions écologiques. Du choix du mélange semé à l'entretien du gazon, il aide le gestionnaire dans chaque étape de mise en place. Le guide se penche aussi bien sur les gazons d'ornement et d'agrément que sur les gazons sportifs et les pelouses rustiques.

[Consultez aussi la nouvelle rubrique de notre site web consacrée aux gazons](#)



Guide des alternatives au désherbage chimique dans les communes

Ce guide présente l'ensemble des techniques alternatives préventives et curatives au désherbage chimique en milieu urbain. Vous y trouverez différents types d'aménagements urbains qui permettent la maîtrise ou l'intégration de la végétation spontanée.

[Commander le guide sur le site de Proxalys-Environnement](#)



Située en province de Namur, cette commune rurale de 7000 habitants (sur une surface totale de 6567 ha) s'est récemment lancée dans une réflexion sur la gestion différenciée de leurs espaces verts.

Le service concerné par la gestion de espaces verts ne part pas de zéro, des pratiques pour réduire l'entretien des espaces verts, ainsi que son impact sur l'environnement sont déjà employées. A titre d'exemple, les parterres sont recouverts de déchets de tailles et dans certains nouveaux aménagements, aux pentes importantes, une bâche biodégradable est choisie plutôt que de faire appel à la bâche traditionnelle, type géotextile.

Au niveau des programmes favorables à la nature, la commune participe à la campagne de fauchage tardif. Elle possède un PCDN et participe à la semaine de l'arbre. On peut aussi évoquer l'adoption d'un règlement communal pour la protection des haies. Enfin, elle s'implique activement au Contrat de Rivière et le GAL Haute Meuse.

Dernièrement la commune s'est engagée dans le plan Maya ce qui témoigne de l'engagement de la commune en faveur d'une gestion plus écologique des espaces verts.

En 2010, la commune fait appel au Pôle Wallon de Gestion Différenciée afin de suivre un programme d'accompagnement. Début 2011, la commune accueille une étudiante de la Haute école d'agronomie de Ciney (Nancy Capelle) pour réaliser l'inventaire et la classification des espaces verts.

Il ressort de ce travail une classification des espaces verts d'Anhée en 4 classes d'entretien :

-  Espaces urbains horticoles, regroupant les places, monuments et centres de terrains de football. Ces sont des lieux dits de « prestige » à vocation ornementale où l'entretien est important.
-  Espaces publics : entrées de villages, plaines de jeux, écoles, bâtiments publics, ronds-points, cimetières ... constituent l'essentiel de cette classe. Les espaces gardent un aspect soigné où la sécurité et le confort sont prioritaires.
-  Les Espaces ruraux reprennent les zones éloignées du centre du village, les zones peu couvertes par la végétation, les Ravel et sentiers. Ce sont des espaces de composition et de conception libre.
-  Enfin les Espaces naturels regroupent les bords de routes et talus, les prairies, bosquets, pieds de haies et des arbres qui sont laissés à leur état naturel. La flore s'y développe spontanément.



Quant aux produits phytosanitaires, ils ne sont tolérés que dans les espaces verts de classe 1.

La classification énoncée ci-dessus comporte déjà les modifications de gestion par rapport à l'entretien actuel. Par exemple, les cimetières considérés initialement en classe 1 passent en classe 2 suite à des propositions d'aménagements tels que le passage en fauche tardive de certaines surfaces enherbées et l'abandon des herbicides.

Les zones sportives ont également été réparties différemment. Dans la nouvelle classification, seuls les terrains de football (surface de jeu) sont restés en classe 1, les contours sont passés en classe 2 et les parties encore plus extérieures en classe 4.

La commune compte également consolider cette gestion différenciée par la mise en place des moyens de communication sur sites et dans son bulletin communal.

Bien entendu, cette gestion différenciée doit encore être validée par les élus et le personnel de terrain et aussi faire ses preuves sur le terrain.



Espace de classe 4



Bache biodégradable



Prairie de fauche dans le cimetière



L'Actu Pôle GD
Lettre d'information du
Pôle wallon de Gestion Différenciée
rue de la Vellerie, 135
7700 Mouscron

www.gestiondifferentiee.be

frederic@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 19

valerie@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 20

juillet 2011